



# TERRITOIRE BIO RÉCOMPENSÉ

Notre commune a reçu le label « Territoire BIO Engagé » qui valide le développement d'une agriculture biologique au service d'une alimentation saine et de la préservation de l'environnement sur notre territoire.

Le label «Territoire BIO Engagé», proposé par six régions en France, distingue les collectivités territoriales qui ont atteint les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement et réaffirmés dans le Plan National Ambition Bio : 22 % de surface agricole cultivée en agriculture biologique et/ou 22 % de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits Bio (25 % en 2025).

Protectrice de l'environnement, de la santé des hommes et facteur de la vitalité économique des territoires, l'Agriculture Biologique garantit une qualité liée à un mode de production sans pesticides respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

« Territoire BIO Engagé » garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale et de ses acteurs (agriculteurs et entreprises bio) dans son engagement pour développer ce mode de production.

## UNE DÉMARCHÉ D'OUVERTURE

« Territoire BIO Engagé » est une vraie démarche visant à valoriser les actions des collectivités en faveur de l'Agriculture Biologique» souligne Christian SOLER, président d'Interbio Occitanie qui souhaite que le plus grand nombre de collectivités territoriales d'Occitanie puissent revendiquer leur appartenance à ce label.

« Nombreuses sont celles qui favorisent l'installation d'agriculteurs Bio sur leur territoire ou qui ont une politique forte d'introduction de produits Bio et locaux dans les établissements de restauration dont elles ont la charge. Ces initiatives doivent être soulignées et valorisées pour donner à d'autres l'envie de s'engager en faveur de l'Agriculture Biologique. »

L'interprofession Bio régionale accompagne ces efforts et valide les données fournies.

Elle garantit que la collectivité qui postule remplit bien les objectifs. Elle l'accompagne également dans sa communication autour de cette distinction, en lui fournissant des outils spécifiques pour faire connaître ses efforts récompensés.

La cible de l'opération : les collectivités territoriales d'Occitanie qui compte une Région, 13 départements, 4 460 communes et près de 6 millions de d'habitants.

## LE PROUVER ET LE DIRE

Pour pouvoir afficher le label «Territoire BIO Engagé», une collectivité territoriale doit apporter la preuve qu'elle a atteint l'un des deux objectifs chiffrés par le Plan National Ambition Bio, ou les deux : 22 % de surface agricole cultivée en production biologique et/ou 22 % de l'approvisionnement des restaurations collectives en produits bio (25 % en 2025). « Le Bio, bon pour la nature, bon pour nous », la formule de l'Agence Bio souligne les avantages que chacun de nous peut attendre de ce mode de production qui protège les sols et les ressources naturelles, mais aussi la santé des agriculteurs et des habitants d'un territoire. Les produits bio, de la production à la transformation, sont contrôlés par des organismes indépendants permettant d'attester le strict respect de la réglementation bio.



La région Occitanie est leader dans le développement de l'Agriculture Biologique : 1<sup>ère</sup> région en nombre d'hectares consacrés à la Bio (648 324 ha), 1<sup>ère</sup> région en nombre de producteurs (13 658) et 2<sup>ème</sup> région en part de surface agricole (20 %).

Les opérateurs Bio, de la production à la transformation, s'organisent en filières pour vous ouvrir une grande diversité de produits, reflets de la typicité de nos territoires.

Retrouvez « Territoire BIO Engagé » et la liste des collectivités sur [www.territoirebioengage.fr](http://www.territoirebioengage.fr)